

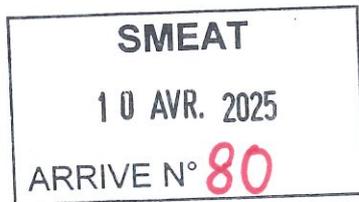


Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

**OCCITANIE**

**HAUTE-GARONNE**

Toulouse le 31 mars 2025



**SMEAT**  
**Madame Annette LAIGNEAU**  
**Présidente**  
**11 bd des Récollets**  
**31400 Toulouse**

**Direction des Affaires Economiques**  
**Horaires : 8h-12h30/13h-17h**  
**Dossier suivi par Guy DAIMÉ**  
**Mail : [gdaime@cm-toulouse.fr](mailto:gdaime@cm-toulouse.fr)**  
**Tél. : 05.61.10.47.11**

Nos réf. : LA/GD/SDE/NS0325 018

Madame la Présidente,

À la suite des différentes réunions techniques concernant le projet de 2<sup>ème</sup> révision du SCOT, nous tenions à vous faire part de quelques remarques sur les documents 2, 3, 4 et 5.3.

Le Projet d'Aménagement Stratégique qui fixe les orientations politiques se décline en 5 ambitions et 4 objectifs stratégiques. Nous notons avec satisfaction dans ces objectifs votre volonté de renforcer les centralités urbaines en y accueillant les services et les commerces. Nous y rajouterions l'artisanat de production pour une plus grande mixité des fonctions.

Concernant le point « Développer des solutions de mobilités adaptées à la diversité territoriale » (page 30 2.2), nous proposons de compléter la rédaction (partie en gras) de la manière suivante :

« Afin d'améliorer les déplacements domicile-travail et l'accès des **professionnels au centre urbain**, les élus souhaitent également :

- Développer les offres alternatives à la voiture autosoliste...
- Développer / Renouveler des secteurs économiques...
- Faciliter les possibilités de travail en distanciel,
- **Augmenter la capacité des parcs relais et en destinant des places aux professionnels afin de favoriser l'utilisation des transports en commun ».**

Sur le point 2.2.3 Réduire l'impact du transport de marchandises page 31, le second point pourrait être complété : « Faciliter et harmoniser le fonctionnement des espaces publics pour les livraisons et les **activités de dépannage ou de travaux** à l'échelle de l'agglomération : zones de livraison, horaires... »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté • Égalité • Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT OCCITANIE

HAUTE-GARONNE : 18 bis boulevard Lascrosses - BP 91030 - 31010 Toulouse Cedex 6 - 05 61 10 47 47 - [contact@cm-toulouse.fr](mailto:contact@cm-toulouse.fr) - [cm-toulouse.fr](http://cm-toulouse.fr) - [creer-et-gerer-son-entreprise.fr](http://creer-et-gerer-son-entreprise.fr)

SIRET 130 027 931 00133 - NDA 76311030031

Décret n° 2020-1416 du 18 novembre 2020

Sur le point 2.3, Rééquilibrer les offres commerciales au service de l'animation des centralités urbaines page 34 il est écrit : « les élus entendent permettre la diversification des fonctions des pôles commerciaux périphériques. En effet, leur bonne desserte routière et-pour certains- en transports collectifs, permettent d'envisager comme opportunité l'introduction de nouvelles fonctions » C'est un point intéressant mais il nous paraît important de conserver ce foncier à destination économique. Nous proposons la rédaction suivante : « l'introduction de nouvelles fonctions **économiques, activités productives notamment** » (nous retrouvons ce point page 35 du DOO).

Vous l'aurez compris, Madame la Présidente, les points de vigilance de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat concernent :

- La mixité des fonctions et notamment la possibilité d'implantation d'activités productives dans les centralités urbaines, au-delà de la seule destination commerce. Les projets de rénovation urbaine doivent inclure à nos yeux cette possibilité.
- La mobilité et l'accès des professionnels (stationnement...) aux centres urbains afin de répondre à une attente et à une demande des habitants.

Dans le document 4 « Programme d'actions », la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pourrait figurer en tant que partenaire associé pour les actions A2, A3, A7 et B6. Notre établissement travaille sur ces thématiques avec des entreprises artisanales.

En vous remerciant de la qualité des échanges,

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de notre sincère considération.

Le Président

L. AMOROS

